

Darmanin-Macron veulent autoriser le burkini dans les piscines... 2022 c'est demain ! .

écrit par Christine Tasin | 12 juin 2021



Un amendement au projet de loi sur les respects des principes républicains précise que le règlement intérieur des piscines et espaces de baignade publique doit garantir le respect des principes de neutralité des services publics et de laïcité.

Gérald Darmanin s'est opposé à l'amendement : « *Nous ne pouvons pas priver par principe l'expression d'une opinion religieuse. La neutralité ne s'impose pas aux usagers du service public* » « *Allons-nous interdire demain le port de signes religieux dans un autobus, qui est un espace public ?* »

La gauche avec Darmanin, le PS a fait supprimer l'amendement. Piolle jubile.

Assemblée nationale : Le PS fait supprimer un amendement anti-burkini (MàJ : « C'est un soutien inattendu » de l'aveu même des membres d'Alliance citoyenne) – <https://t.co/E1e8bLwXtf> pic.twitter.com/D4drURV5zP

– Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) [June 11, 2021](#)

Cf les pays musulmans, femmes ne vont plus à plage, font centaines km pour aller à piscine pour nager libre en maillot de bain...

<https://resistancerepublicaine.com/2019/08/19/maroc-les-femmes-en-maillot-de-bain-interdites-de-plage-se-refugient-a-la-piscine/>

<https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/separatisme-le-senat-vote-un-amendement-facilitant-l-interdiction-du-burkini>